

Pour l'achat d'un TV Ambilight - Jusqu'à 500€ remboursés OU une barre de son offerte

1. Organisateur

Cette Opération est organisée par la société TP Vision Europe BV, société de droit néerlandais, dont le siège social est situé Prins Bernhardplein 200 1097 JB Amsterdam et dont la succursale française est située au 28 rue Pagès, 92150 Suresnes, immatriculée au RCS de Nanterre, sous le n°535 359 798 (ci-après « l'Organisateur »).

La mise en œuvre de cette Opération, son remboursement ou la livraison de la barre de son offerte seront effectués par la société Nordic Retail Group AB, société de droit suédois, dont le siège social est situé Linnégatan 9-11 114 47 Stockholm, qui ne vend ni ne fournit pas les produits concernés par l'Opération et agit uniquement en tant que prestataire de services de l'Opération (ci-après « l'Agence »).

2. Objet de l'offre

- a. Si vous achetez un téléviseur Philips Ambilight (liste des produits éligibles ci-dessous) chez un revendeur participant à l'Opération, entre le 12 juin 2023 et le 15 août 2023, et que vous vous inscrivez sur le site : www.philips.fr/promotions, vous pourrez recevoir soit un remboursement allant jusqu'à 500€, soit une barre de son selon l'option choisie. Les consommateurs éligibles ne peuvent choisir qu'une seule option. La procédure est détaillée ci-dessous. Cette offre ne concerne pas les produits d'occasion et les market place.
- b. Veuillez consulter la liste des produits concernés par l'opération, le montant des remboursements ou les barres de son proposés ci-dessous.
- c. Vous devez enregistrer votre produit sur le site www.philips.fr/promotions en y joignant les informations relatives à la preuve d'achat.

Les produits concernés doivent être achetés entre le 12 juin 2023 à 00 h 00 heures et le 15 août 2023 minuit.

3. Éligibilité

- a. Seuls les personnes physiques âgées de plus de 18 ans, résidant en France métropolitaine Corse comprise, DROM – COM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint Martin), et Monaco, qui ont acheté, pour leur usage domestique uniquement, un produit concerné par l'opération auprès d'un revendeur participant à la promotion en France et qui sont en possession d'un numéro IBAN appartenant à la zone UE ainsi que d'un numéro de téléphone mobile et d'une adresse e-mail valides, peuvent participer. Chaque IBAN ne peut être attribué qu'à une seule personne, même si plusieurs personnes sont autorisées à utiliser cet IBAN. Les employés de l'Organisateur, de l'Agence et les autres employés des sociétés impliquées dans l'organisation et la mise en œuvre de l'Opération, ainsi que leurs proches, sont exclus de la participation. Les revendeurs, leurs employés et leurs proches sont également exclus de la promotion. Les intermédiaires et les détaillants ne sont pas autorisés à participer au nom de leurs clients.
- b. Toutes les enseignes présentes en France (hors market place) sont concernées par l'offre, revendeurs magasins ou sites internet.

- c. Le participant doit obtenir une facture conforme à la réglementation applicable en matière de TVA ou un reçu du revendeur (magasin ou site internet) auprès duquel il achète le produit concerné par l'Opération. Un bon de commande n'est pas suffisant comme preuve d'achat.
- d. L'Organisateur se réserve le droit d'exclure les personnes qui tentent d'obtenir un avantage par le biais de fausses informations ou d'autres manipulations. L'Organisateur a le droit d'exclure de la promotion les participants qui enfreignent les conditions de la campagne, fournissent des informations personnelles incorrectes, utilisent des moyens déloyaux et/ou tentent de participer à la promotion plus souvent que ne le permettent les présentes conditions de l'Opération. S'il existe une raison d'exclusion, l'Organisateur est en droit de réclamer le remboursement.

En cas de tentative de fraude ou de fraude avérée, le participant s'expose à des risques de poursuites de la part de l'Organisateur.

- e. En achetant un produit concerné par l'Opération auprès d'un revendeur participant et en réclamant le remboursement ou une barre de son, les participants acceptent les présentes conditions de l'Opération et confirment qu'ils sont âgés d'au moins 18 ans et qu'ils disposent d'une facture ou d'un reçu valide.

4. Période de l'offre, produits concernés par l'offre, mise en œuvre de l'offre

Cette Opération est ouverte à tous les consommateurs qui ont effectué l'achat d'un téléviseur Philips Ambilight pour leur usage personnel auprès d'un revendeur participant en France ou à Monaco ou d'un site internet français participant à l'opération pendant la période du 12 juin 2023 au 15 août 2023.

A partir du 12 juin 2023 à 00h00 heure, lorsqu'un consommateur fait l'achat d'un Produit concerné, il peut s'inscrire sur le site www.philips.fr/promotions.

- a. Pour participer à la promotion, vous devez suivre les étapes suivantes :
 - I. Vous devez acheter un téléviseur Philips Ambilight figurant dans la liste ci-dessous, auprès d'un revendeur participant l'opération entre **le 12 juin 2023 à 00 h 00 heure et le 15 août 2023 minuit** :
 - II. La liste des produits éligibles à l'Opération ainsi que le montant remboursé correspondant ou la barre de son offerte sont précisés ci-dessous. Le montant remboursé ou la barre de son offerte dépend de la référence du téléviseur Philips Ambilight acheté. Tous les produits Philips qui ne correspondent pas aux références ci-dessous sont exclus de l'offre.

Produits concernés	Montant du remboursement	OU barre de son offerte
43PUS8508/12 43PUS8548/12 43PUS8808/12 43PUS8848/12 50PUS8508/12 50PUS8548/12	50€	TAB6405
50PUS8808/12 50PUS8848/12 55PUS8808/12 55PUS8848/12 65PUS8808/12	100€	TAB6405

65PUS8848/12 75PUS8808/12 75PUS8848/12		
42OLED808/12 48OLED808/12 48OLED848/12 55OLED808/12 55OLED848/12	100€	TAB8905
65OLED808/12 65OLED848/12	200€	TAB8905
77OLED808/12 77OLED848/12	500€	TAB8905

III. Enregistrez votre produit concerné après l'achat jusqu'au 31 août 2023, 23:59 CET au plus tard sur www.philips.fr/promotions. Enregistrez votre participation en fournissant les éléments suivants (nom et prénom, adresse électronique, téléphone portable), le numéro de modèle du TV et le numéro de série du produit participant que vous avez acheté ainsi que la facture ou le reçu du revendeur participant. En complément, pour l'option **“remboursement”**, nous avons besoin de votre IBAN et pour l'option **“barre de son offerte”** nous avons besoin de l'adresse de votre domicile pour la livraison. Vous trouverez ci-dessous des exemples d'endroits où vous pouvez trouver le numéro de modèle et le numéro de série de votre téléviseur (sur l'emballage ou à l'arrière du téléviseur).



- IV. Une fois l'inscription finalisée, vous recevrez un e-mail de confirmation de notre part comportant un numéro de dossier.
- V. Sous un délai entre 6 et 8 semaines après validation de la conformité de votre dossier, nous créditerons votre compte du montant correspondant à l'offre ou, selon votre choix nous vous expédierons gracieusement la barre de son concernée par cette offre.
- VI. Vous profiterez de votre nouveau téléviseur Philips Ambilight et d'une barre de son offerte ou selon votre choix un remboursement pouvant aller jusqu'à 500€.
- VII. Les candidatures qui ne répondent pas à ces conditions générales, qui n'ont pas été renseignées via le site web officiel ou qui sont incomplètes seront considérées comme non valables
- VIII. Si votre enregistrement est invalide ou incomplet, vous recevrez également un email vous invitant à corriger ou compléter votre dossier sous 15 jours. Tout dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les

conditions de l'offre ou soumis après le 31 août 2023 sera considéré comme non-conforme et sera définitivement rejeté.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter notre Service Consommateur : [support page](#).

- b. L'Organisateur se réserve le droit de demander les preuves d'achat originales, ainsi que de vérifier les informations fournies par le participant lors de l'inscription et, si nécessaire, de demander des informations supplémentaires afin de déterminer l'éligibilité et la garantie de toutes les conditions de participation.
- c. En cas d'annulation de l'achat en raison du retour du produit au revendeur, d'une révocation, d'un retrait ou autre dans les 12 mois suivants la date d'achat, le droit au montant du remboursement s'annule et l'acheteur s'engage à rembourser ce montant. Le remboursement sera effectué sur un compte bancaire fourni par l'Organisateur ou l'Agence. Pour les mêmes raisons citées, la barre de son devra être retournée à une adresse qui sera également communiquée par l'Organisateur ou l'Agence.
- d. Les participants qui fournissent des informations incomplètes lors de l'inscription et / ou qui téléchargent des factures / reçus non valides seront avertis par email et invités à fournir une facture / reçu valide dans un délai déterminé. Si le participant ne donne pas suite à cette demande dans les 15 jours calendaires ou au plus tard 30 jours après la date d'achat du produit concerné, ou si le participant télécharge à nouveau des reçus non-valides, le participant sera exclu de l'offre.
- e. Le traitement du processus d'inscription, la vérification des données et le paiement du remboursement de l'offre sont effectués par l'Agence ou ses sous-traitants. Le transfert du montant est effectué sous réserve de l'exhaustivité et de l'exactitude de toutes les informations à fournir par le participant lors de l'inscription et de l'existence de toutes les conditions de participation dans un délai de 6 à 8 semaines suivant la vérification et la validation des documents fournis.
- f. Cette opération est limitée à un maximum de 1 participation par personne.
- g. Cette Opération n'est pas cumulable avec d'autres opérations promotionnelle organisée par l'Organisateur.
- h. Si vous avez une question d'ordre général sur la promotion ou si vous rencontrez des problèmes pour demander votre remboursement, vous pouvez nous contacter via notre page d'assistance [support page](#).
- i. Si vous rencontrez des problèmes techniques lors de l'enregistrement sur le site web www.philips.fr/promotions, vous pouvez contacter l'Agence par courrier électronique à l'adresse support@enginio.io (pour des questions relatives à la plate-forme et/ou au service, et non à la mécanique de promotion générale).
- j. Des CGV locales supplémentaires de l'Agence peuvent s'appliquer. Vous les trouverez ici : fr.enginio.io/data

5. Protection des données à caractère personnel

- a. Les informations recueillies sur le formulaire d'inscription à l'Opération sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Organisateur dont les coordonnées figurent à l'article 1 des présentes Conditions et destinées à l'Agence.
- b. L'Organisateur s'engage à protéger et à traiter vos données personnelles conformément à toutes les lois et réglementations applicables. L'Organisateur est le responsable du traitement de vos données personnelles et les traitera jusqu'à ce que vous retiriez votre consentement en nous le notifiant par écrit, ou nous les conserverons pendant une période maximale de 6 mois. Vous fournissez des données personnelles pour la participation par le biais de votre compte Enginio (des conditions distinctes s'appliquent à l'utilisation de la plateforme Enginio). Enginio est une plateforme que TP Vision utilise pour vous permettre, en tant que consommateur, de participer à cette campagne de manière fluide et sécurisée, en gardant à l'esprit l'intégrité de vos données personnelles. Les conditions générales supplémentaires et la déclaration de confidentialité qui s'appliquent à l'utilisation de la plateforme Enginio sont disponibles sur www.philips.fr/promotions/data.
- c. **Participation à la promotion.** Le traitement de vos données à caractère personnel a pour but de vous inscrire à la promotion et de vous faire bénéficier de la réduction ou de la barre de son correspondante.
- d. **Cadre juridique.** Le cadre juridique du traitement de vos données personnelles est notre accord mutuel concernant votre participation à l'offre et le respect des obligations légales (telles que, mais sans s'y limiter, la législation fiscale).
- e. **Traitement des données personnelles.** Nous traiterons votre nom, votre adresse électronique et votre numéro de téléphone portable, la facture du Produit concerné, le modèle du Produit concerné, et le numéro de série du Produit concerné afin de gérer votre participation à l'offre. Si vous choisissez l'option du remboursement, nous traiterons vos coordonnées bancaires. Si vous choisissez l'option barre de son, nous traiterons l'adresse de livraison fournie. Nous traiterons également votre reçu scanné afin de vérifier votre éligibilité à l'offre. Les informations relatives à votre facture seront traitées par reconnaissance optique automatique de caractères, afin de vérifier votre éligibilité à cette offre.
- f. **Durée de conservation des données.** Nous conserverons vos données jusqu'à ce que vous retiriez votre consentement en nous le notifiant par écrit, ou nous les conserverons pendant une durée maximale de 6 mois. Les participants peuvent s'opposer à ce que leurs données personnelles communiquées dans le cadre de l'Opération fassent l'objet d'un traitement. Néanmoins, l'absence de communication de ces informations rend impossible la participation à l'Opération et le remboursement ou la livraison de la barre de son.
- g. **E-mail marketing.** Lors de votre inscription, vous pouvez vous inscrire pour recevoir des e-mails marketing de TP Vision. Lorsque vous vous inscrivez, l'Organisateur traitera vos données personnelles pour vous envoyer des informations sur les produits et les offres de l'Organisateur.
- h. **Cadre juridique pour l'envoi de courriels de marketing.** Le cadre juridique de l'envoi de courriels de marketing est dû à l'obligation du consentement que vous avez pu fournir. Vous pouvez vous désabonner de la lettre d'information à tout moment en cliquant sur "Se désabonner" au sein de l'e-mail.
- i. **Données à caractère personnel que nous traitons pour l'envoi d'e-mails de marketing.** Nous traiterons votre nom et votre adresse électronique afin de vous envoyer l'e-mail marketing correspondant.

- j. **Période de conservation des données pour l'envoi d'e-mail marketing.** Nous conserverons vos données jusqu'à ce que vous retiriez votre consentement en cliquant sur le lien de désinscription figurant dans un e-mail marketing ou nous les conserverons pendant une période maximale de 6 mois.
- k. **Responsabilité du traitement des données et tiers.** TP Vision Europe B.V., Prins Bernhardplein 200, 1097 JB Amsterdam, Pays-Bas, est le responsable du traitement de vos données personnelles. Nous pouvons partager vos données personnelles avec des tiers uniquement pour fournir et gérer l'offre à laquelle vous participez. Nous avons toujours mis en place des protections contractuelles pour la protection de vos données personnelles. Si nous traitons des données en dehors de l'UE, nous prendrons toutes les mesures requises pour le transfert de ces données en vertu de la législation applicable.
- l. **Vos droits.** Conformément à la Loi Informatique et Libertés dans sa dernière version ainsi qu'au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD), le participant dispose, sur les données personnelles le concernant, d'un droit d'accès et de rectification, d'effacement de ses données, de limitation du traitement de ses données ainsi que, s'ils sont applicables, d'un droit de suppression, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, et de portabilité.

Pour exercer ces droits ou pour toute question relative au traitement de leurs données personnelles dans ce dispositif, les participants peuvent contacter l'Organisateur via l'adresse privacy@tpv-tech.com en fournissant un justificatif d'identité.

- m. **Réclamations.** Si vous avez une réclamation concernant notre traitement de vos données personnelles, vous avez le droit d'introduire une plainte auprès de la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL).
- n. Si les données personnelles disponibles ne sont plus nécessaires à la mise en œuvre de l'Opération, l'Organisateur les supprimera ou les bloquera immédiatement, à condition que cette suppression des données ne soit pas contraire aux obligations légales de conservation. En participant à notre Opération, chaque participant accepte également nos directives de protection des données personnelles. La politique de confidentialité de l'Organisateur est expliquée dans notre déclaration de confidentialité et peut être consultée à l'adresse : <http://www.tpvision.com/privacy-policy/>.

6. Dispositions finales

L'Organisateur se réserve le droit d'interrompre la promotion sans préavis ou de modifier ou d'ajuster les conditions de la campagne sans préavis et à tout moment en cas de circonstances imprévues. L'interruption de cette Opération ou la modification des présentes conditions de participation ne concernera pas les participants ayant déjà acheté le Produit concerné ayant finalisé leur inscription à l'Opération qui demeurent soumis à la procédure telle que décrite ci-dessus.

L'Organisateur et l'Agence n'acceptent aucune réclamation pour des dommages de quelque nature que ce soit qui pourraient survenir ou être causés par la participation à cette promotion ou l'impossibilité de participer à cette promotion. De même, l'Organisateur et l'Agence ne sont pas responsables des éventuels dommages ou afflictions pouvant résulter de dysfonctionnements techniques, de virus informatiques, de défaillances de la connexion Internet ou d'autres causes indépendantes de l'Organisateur et de l'Agence. En outre, l'Organisateur et l'Agence ne sont pas responsables des dommages qui pourraient résulter du fait que le participant n'ait pas fourni toutes les informations nécessaires ou incorrectes. L'Organisateur et l'Agence ne sont pas non plus responsables des liens brisés ou des pages de promotion techniquement défectueuses et incomplètes.

Les présentes conditions de participation sont soumises au droit français. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes conditions.

Pour tous les litiges découlant de ou en relation avec ces Conditions Générales de Participation et/ou cette offre seuls les tribunaux français seront compétents.